

Marseille, le 15 avril 2022

Réf : DOS-0522-5103-D

---

**COMITE CONSULTATIF D'ALLOCATION DES RESSOURCES**  
**SECTION URGENCES PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

---

**Avis du 15 avril 2022 de la section Urgences du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le Comité Consultatif d'Allocation des Ressources section Urgences est consulté sur les critères de répartition de la dotation populationnelle régionale entre les établissements de santé pour les structures d'urgence, et sur les objectifs de transformation de l'offre de soins et des parcours concernant l'organisation territoriale des structures d'urgence et le recours à ces structures.

La section Urgences du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources Provence-Alpes-Côte d'Azur donne un avis favorable aux mesures suivantes :

- Le financement de l'HéliSMUR par la dotation populationnelle régionale ;
- Le maintien du périmètre de calcul de la dotation populationnelle 2021 pour la ventilation de la dotation populationnelle 2022 ;
- L'introduction d'une éventuelle modulation de la dotation populationnelle 2022.

Le Président,



Jean-Marc MINGUET

